



ISSN: 0976-3376

Available Online at <http://www.journalajst.com>

ASIAN JOURNAL OF
SCIENCE AND TECHNOLOGY

Asian Journal of Science and Technology
Vol. 12, Issue, 03, pp.11586-11593, March, 2021

RESEARCH ARTICLE

PROBLEMATIQUE DU CHOIX DES ELEVES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE: LE CAS DES ÉLÈVES DE TROISIÈME DU LYCÉE MODERNE DE NASSIAN

^{1,*}Gnahore Batty Gervais and ²Dr. Digbo Gogui Albert

¹Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody

²Enseignant-Chercheur, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

ARTICLE INFO

Article History:

Received 18th December, 2020
Received in revised form
20th January, 2021
Accepted 14th February, 2021
Published online 30th March, 2021

Key words:

Nassian, Orientation, Formation Professionnelle, Motivation, Ordre d'Enseignement.

ABSTRACT

Cet article analyse le problème de l'orientation des élèves du Lycée Moderne de Nassian à la Formation Professionnelle. Dans le choix qu'ils opèrent, les élèves rencontrent des difficultés à remplir les fiches d'orientation. Or, cet ordre d'enseignement fait prendre conscience aux apprenants des possibilités d'une insertion socioprofessionnelle qui convient au mieux à leurs aptitudes, à leurs intérêts et à leurs goûts. Cet article analyse les critères d'orientation dans ce secteur d'enseignement, suggère des stratégies qui permettront à l'Etat d'inciter un grand nombre d'élèves à s'orienter à la Formation Professionnelle qui est un domaine et une opportunité d'avenir et une des solutions au problème du chômage dans notre pays. L'étude s'appuie sur les résultats de l'orientation dans les filières de la Formation Professionnelle des six dernières années scolaires au Lycée Moderne de Nassian. Dans une approche mixte, cet article mobilise les techniques et outils à la production des données.

Citation: Gnahore Batty Gervais and Dr. Digbo Gogui Albert, 2021. "Problématique du choix des élèves pour la formation professionnelle : le cas des élèves de troisième du lycée moderne de Nassian", *Asian Journal of Science and Technology*, 12, (03), 11586-11593.

Copyright © 2021, Gnahore Batty Gervais and Dr. Digbo Gogui Albert. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

INTRODUCTION

«L'orientation scolaire, c'est le choix d'une filière de formation», disait Mialaret (1979). Dès lors, l'orientation constitue la clé de voute de toute étude. Cependant, cette étude doit faire prendre conscience à l'apprenant des possibilités d'une insertion socioprofessionnelle qui convient au mieux à leurs aptitudes, à leurs intérêts et à leurs goûts. C'est pourquoi la mission des spécialistes de l'orientation est de guider les apprenants dans le choix de leurs études et de leur profession de sorte que ces élèves soient capables d'assurer ces professions et qu'ils y trouvent une satisfaction, car les théories de l'orientation confèrent au choix une place importante. Dans notre pays, en matière d'orientation dans tous les ordres d'enseignement, des efforts sont entrepris en termes de stratégies pour arriver à une meilleure prise en charge des apprenants. C'est pour cela qu'il faut considérer avec Vian (1994) que plus l'élève avance dans le système scolaire, plus il doit penser aux conséquences de ses apprentissages. Ainsi, l'Etat de Côte d'Ivoire, pour rendre cette politique éducative plus efficace, a affecté des Inspecteurs d'Orientation dans les établissements secondaires publics et privés.

Dans la Région du Bounkani, les Inspecteurs d'Orientation du Centre d'Information et d'Orientation de Bouna et des établissements de l'Enseignement Général (tous agissant au nom de l'Education Nationale) et ceux en service à la Direction départementale de la Formation Professionnelle de Bouna travaillent, depuis plusieurs années, ensemble dans le cadre de l'encadrement des apprenants. Au travers des séances de sensibilisation, d'information et d'orientation, ces spécialistes mettent des stratégies d'approche pour inciter les élèves au choix de ces deux ordres d'enseignement. C'est pourquoi, Thierry Berthet et Bénédicte Gendron (2010) estiment que le concept d'orientation scolaire et professionnelle s'est, de ce fait, élargi pour considérer l'orientation tout au long de la vie au moins de manière rhétorique. Mais, quelle formation choisir, compte tenu des résultats scolaires faibles et des procédures de répartition des élèves propre au dispositif scolaire et des attentes personnelles (et familiales) relatives à une future insertion sociale et professionnelle ? (Guichard et Huteau, 2005 : 18). En effet, les critères de sélection imposés aux élèves pour embrasser la Formation Professionnelle les confrontent à des difficultés de divers ordres, les empêchant d'aboutir à leurs aspirations. Ces dernières années, au Lycée Moderne de Nassian, les mauvais résultats scolaires permettent de poser cette question: les conditions d'orientation dans les filières de la Formation

*Corresponding author: Gnahore Batty Gervais,
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody.

Professionnelle sont-elles favorables aux apprenants ? Il se pose, donc ici, le problème de l'accessibilité des apprenants à ladite formation. Il convient donc pour nous d'analyser les pratiques de l'orientation dans la Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire. De ce fait, cet article analyse les critères d'orientation dans ce secteur d'enseignement, suggère des stratégies qui permettront à l'Etat d'inciter un grand nombre d'élèves à s'orienter à la Formation Professionnelle.

Pour y arriver, notre étude va s'articuler autour des axes suivants:

- J) L'analyse des différents résultats de l'orientation dans les filières de la Formation professionnelle de ces six dernières années scolaires,
- J) La proposition d'une méthodologie d'approche afin, non seulement d'améliorer les résultats issus de la Commission Nationale d'Orientation, mais surtout d'inciter un grand nombre d'élèves à faire le choix des filières de la Formation Professionnelle.
- J) La valorisation de la Formation Professionnelle dans laquelle les élèves ne se retrouvent pas "à défaut", mais par conviction.

Notre réflexion sur les résultats insatisfaisants à l'orientation dans les filières de la Formation Professionnelle attire l'attention des décideurs politiques et scolaires sur les pratiques de l'orientation telles que menées dans cet ordre d'enseignement en Côte d'Ivoire.

METHODOLOGIE

Site et participants à l'enquête: L'étude s'est déroulée au Lycée Moderne de Nassian. Notre enquête intéresse le niveau 3^{ème} qui est concernée par l'orientation en 2nde. Dans la réalisation de ce travail, nous avons utilisé la méthode quantitative. Aussi, cette étude prendra en compte les six (6) dernières années scolaires pour voir, aussi bien dans la durée que dans la quantité, ce qu'est la Formation Professionnelle et son rôle dans l'orientation des apprenants. Nous nous sommes intéressés aux différentes données résultant de l'orientation à la Formation Professionnelle de ces six (6) dernières années scolaires (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018) au Lycée Moderne de Nassian.

Technique et outils de production de données: Ces travaux se sont déroulés en plusieurs étapes : nous avons combiné la recherche documentaire et l'observation directe à travers une grille de lecture et une grille d'observation.

- J) La première phase a consisté à obtenir et ressortir le nombre de fiches d'orientation octroyées au Lycée Moderne de Nassian pendant les années scolaires 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 (périodes retenues pour cette étude) auprès de la Direction départementale de la Formation Professionnelle de Bouna.
- J) La deuxième phase a consisté à obtenir les fiches d'orientation des années scolaires concernées auprès du Directeur départemental de la Formation Professionnelle, et à faire le tableau montrant les différentes périodes et le nombre de fiches affectées à chacune de ces périodes par genre.

- J) La troisième phase a consisté à dresser le tableau mettant en exergue le nombre de candidats et le taux des orientés par année scolaire.
- J) La quatrième phase a consisté à récupérer auprès du Directeur du Centre d'Information et d'Orientation les résultats de la Commission Post-orientation en vue de repérer les élèves initialement orientés à la Formation Professionnelle et ayant effectué un changement d'ordre d'enseignement pour chacune de ces années scolaires.

Aussi, nous nous sommes adonnés à l'exploitation des fiches d'orientation de ces années scolaires ci-dessus citées. Des documents ont été obtenus à partir d'un travail de consultation. Pour ce faire, la collaboration du Directeur du Centre d'Information et d'Orientation et du Directeur départemental de la Formation Professionnelle de Bouna a été sollicitée.

Analyse des données: Pour cette étude, nous avons utilisé l'approche quantitative. En tout, l'exploitation de ces fiches nous a permis du point de vue quantitatif de mesurer le taux des fiches octroyés par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle au Lycée Moderne de Nassian. Elle a aussi servi de détecter le taux d'élèves ayant fait un choix de filière de la Formation Professionnelle et d'évaluer le nombre d'élèves orientés dans cet ordre d'enseignement. Comme nous le disions, le corpus obtenu est soumis à un mode d'exploitation: l'analyse quantitative. Cette méthode nous a permis enfin de sous-peser le taux des orientés dans les filières de la Formation Professionnelle qui retournent dans l'Enseignement Général par le biais de la possibilité de changement d'ordre d'enseignement mise en place par le Ministère de l'Education Nationale à travers la Commission Post-CNO (travaux post-Commission Nationale d'Orientation).

LES RESULTATS DE L'ETUDE

L'exploitation minutieuse des fiches, années scolaire par année scolaire, a donné les résultats ci-après. Les différents résultats de cette étude mettent au grand jour le déséquilibre criard entre la demande des élèves et l'offre de l'Etat dans les filières de la Formation professionnelle. Cette étude fait ressortir quatre préoccupations.

La Formation Professionnelle, la grande délaissée: Le tableau ci-dessus montrant les différentes périodes et le nombre de fiches affectées à chacune de ces périodes montre que les fiches d'orientation octroyées au Lycée Moderne de Nassian pour chacune de ces six (6) années est largement inférieure aux effectifs respectifs de ces années. Ce qui nous montre globalement que, ce sont seulement 23,40% de fiches qui ont été mises à la disposition de cet établissement. L'année scolaire 2015-2016, avec 170 fiches, soit 27,77% de taux est considéré comme le plus gros lot de fiches d'orientation que l'établissement a reçu, alors que les affectés de cette même année s'élevèrent à 612 élèves. Le plus faible taux est celui de l'année scolaire 2012-2013 avec 65 fiches, soit 21,81%. En tenant compte de l'écart entre les effectifs de chacune de ces années et les fiches allouées à chaque année, l'année 2016-2017 a enregistré le plus faible taux de fiches avec 16,56%.

Tableau 1. Nombre de fiches d'orientation octroyées au Lycée Moderne de Nassian par année

Effectif	Effectif total des élèves de 3 ^{ème}	Fiches reçues par l'Etablissement	% des fiches octroyées à l'Etablissement
Années scolaires			
2012-2013	298	65	21,81
2013-2014	418	80	19,13
2014-2015	543	140	25,79
2015-2016	612	170	27,77
2016-2017	471	78	16,56
2017-2018	640	165	25,78
Total	2982	698	23,40

Tableau n°2 : Choix des élèves dans la Formation Professionnelle

Effectif	Filles	Garçons	Total	Effectif total	% des élèves ayant fait un choix
Années scolaires					
2012-2013	08	15	23	298	07,71
2013-2014	29	34	63	418	15,07
2014-2015	31	36	67	543	12,33
2015-2016	32	48	80	612	13,07
2016-2017	19	30	49	471	10,40
2017-2018	26	33	59	640	09,21
Total	145	196	341	2982	11,43

Tableau n°3. Elèves orientés à la Formation Professionnelle par sexe et par année

Elèves orientés	Candidats à l'orientation	Elèves orientés		
		Filles	Garçons	Total (%)
Années scolaires				
2012-2013	23	01	00	01(04,34)
2013-2014	63	03	02	05 (07,93)
2014-2015	67	06	07	13 (19,40)
2015-2016	80	07	10	17 (21,25)
2016-2017	49	04	07	11 (22,44)
2017-2018	59	02	03	05 (08,47)
Total	341	23	29	52 (15,25)

Tableau n°4. Elèves orientés à la Formation Professionnelle et retournés à l'Enseignement Général

Effectif	Orientation Formation Professionnelle	Retour Enseignement Général
Années scolaires		
2012-2013	01	00 (00%)
2013-2014	05	04 (80%)
2014-2015	13	13 (100%)
2015-2016	17	16 (94,11%)
2016-2017	11	08 (72,72%)
2017-2018	05	03 (60%)
Total	52	44 (84,61%)

Le niveau troisième constitue dans le secondaire le "carrefour" où l'élève est tenu de faire un choix d'orientation, soit pour la 2^{nde} générale, soit pour la 2^{nde} technique, soit pour la 2^{nde} professionnelle. Dès la rentrée des classes, les Inspecteurs d'Orientation (et ce depuis l'année scolaire 2005-2006) sont tenus de porter des informations aux élèves sur le système scolaire en général, et en particulier sur les filières d'études après la classe de 3^{ème}. Au cours des informations, et dans les moindres détails, les trois ordres d'enseignement sont évoqués à égale importance aux élèves par les spécialistes de l'orientation. Promesse est faite par ceux-ci de la distribution des fiches d'orientation au moment opportun. Les fiches d'orientation de l'enseignement général sont distribuées gratuitement à tous les élèves des classes de 3^{ème}. Cette fiche comporte les filières de l'enseignement général et celles de l'enseignement technique.

Les élèves sont appelés à faire des choix de filières dans ces deux ordres d'enseignement, dans l'immédiat. L'élève doit se prononcer sur le choix qu'il opérera au cas où il bénéficierait d'une double orientation. Quant aux fiches d'orientation de la Formation Professionnelle, elles sont déposées dans les établissements par le biais des différentes directions régionales et départementales de la Formation Professionnelle. Mais, comme nous le constatons dans le Tableau 1, chaque année scolaire, les fiches octroyées aux établissements, en général, et au Lycée Moderne de Nassian, en particulier, sont en nombre très insuffisant par rapport aux effectifs des classes de 3^{ème}. Cela provient de ce principe en vigueur depuis toujours:

- l'obtention de la fiche d'orientation par les élèves de 3^{ème} n'est pas obligatoire

- J) tous les élèves ne doivent pas bénéficier des fiches de la Formation Professionnelle (voir les critères d'orientation à la Formation Professionnelle).
- J) la fiche est en vente à 1000f

Ce sont là les restrictions visibles et connues de tous. Aussi, les fiches, dont le nombre est insuffisant, sont déposées chaque année dans les établissements. Par ailleurs, concernant le Lycée Moderne de Nassian, ces fiches sont mises en vente, souvent devant l'embarras total de l'Inspecteur d'Orientation (par les questions des élèves ne *'remplissant pas les critères'*) qui avait venté l'importance de choisir, entre autres cet ordre d'enseignement. Quand on sait que des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) se donnent de la peine à organiser des panels pour montrer aux apprenants les bienfaits de la Formation Professionnelle, ces élèves ne comprennent pas quelle est cette autre injustice ;laquelle injustice qu'ils trouvent formalisée clairement dans les critères ci-dessous énumérés:

- J) être âgé de 19 ans au maximum pour les classes de seconde AB et T1 ;
- J) être âgé de 20 ans pour les classes de seconde G1, G2, F2, T2 et T3 ;
- J) être âgé de 15 à 20 ans pour la 1ère année BT ;
- J) être âgé de 21 à 22 ans pour la 1ère année BEP ;
- J) être parmi les meilleurs dans les matières spécifiques de la filière ou spécialité demandée pour être sélectionné ;
- J) pour le Lycée Professionnel Hôtelier d'Abidjan : visite médicale et test d'aptitude obligatoires après les résultats de l'orientation ;
- J) BT Sciences Médico-sociales : BEPC exigé ;
- J) etc. (Source : Fiche d'orientation après la classe de troisième dans les filières de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, 2015-2016).

Cette *'injustice'* se manifeste, d'ailleurs, à plusieurs niveaux : le nombre infime de fiches octroyés aux établissements, le coût des fiches et la restriction due aux critères de sélection. Evidemment, cela a une incidence sur le nombre de demandeurs pour les filières de cet ordre d'enseignement. La deuxième phase de notre enquête a consisté à dresser ce tableau-ci qui met en exergue le nombre de candidats par genre et le taux des orientés par année scolaire. Au total, 341 élèves ont fait une demande d'orientation dans les filières de la Formation Professionnelle sur un total de 2982, soit 11,43% de candidats au BEPC et d'entrée en 2^{ème} pendant ces six (6) dernières années. De ce tableau, il ressort que le nombre de filles (145) est en dessous de celui des garçons (196). Pendant les six années, à chaque année scolaire, le nombre de filles est inférieur à celui des garçons. Les effectifs quant à eux vont croissant d'année en année et ont connu une chute pendant l'année scolaire 2016-2017. Cependant, l'année d'après (2017-2018), l'effectif est remonté et a surclassé tous les autres effectifs (640). Mais en termes d'élèves ayant fait un choix de filière de la Formation Professionnelle, le taux de cette année scolaire vient en avant dernière position des taux dans l'ordre décroissant. Aucune année scolaire, au vu de ce tableau, n'a pu atteindre un taux de candidats *'acceptable'* d'au moins 30% ; le plus haut taux étant de 15,07% qui correspond à l'année scolaire 2013-2014. Devant les restrictions évoquées ci-haut, la demande de ces fiches par les élèves se trouve de plus en plus inévidente. Aucune motivation ne pousse les apprenants à s'octroyer une fiche.

Du moins, c'est pratiquement un *'forcing'* que le spécialiste de l'orientation de l'établissement est obligé de faire, hormis quelques-uns qui viennent d'eux-mêmes, ou parfois conseillés par des proches, pour confirmer les dires du spécialiste. Le tableau 2, relatif à la demande de filières dans la Formation Professionnelle, présente un faible taux de candidature, soit 11,43% sur les six ans, et ce, devant des efforts de sensibilisation qui sont faits chaque année par les Inspecteurs d'Orientation, sans oublier les journées carrières à l'échelle nationale. Parlant du coût de la fiche qui est à 1000f, il faut avoir le courage de le dire, il n'est pas à la portée de tous. C'est pourquoi certains parents ne comprennent pas l'achat de la fiche, alors que l'Etat parle de gratuité de l'école. Des parents d'élèves viennent, des fois auprès des Inspecteurs d'Orientation pour en savoir davantage sur les fiches et leur coût. Devant cette réalité, la plupart des parents, non seulement ne reviennent plus pour acheter la fiche, mais ne permettent pas non plus à ces élèves de s'en procurer. Dans la région qui concerne notre travail, il n'existe aucun établissement de la Formation Professionnelle. Devant cette difficulté, des parents d'élèves ne prennent pas le risque d'acheter les fiches, au risque de voir leurs enfants aller très loin d'eux. Ici, être orienté dans une filière de la Formation Professionnelle peut être considéré comme ayant accepté de se sacrifier.

Les orientés à la Formation Professionnelle : des sacrifiés du système ? : Le troisième tableau fait état des élèves orientés à la Formation Professionnelle, après la publication des résultats d'orientation. Pendant ces six années, seulement 23 filles ont été orientées à la Formation Professionnelle contre 29 garçons. Les années scolaires 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, avec respectivement 19,40%, 21,25% et 22,44% sont les plus grands taux d'élèves orientés enregistrés sur les six ans. Le plus faible taux est observé pendant l'année scolaire 2012-2013 avec une seule élève orientée, soit 04,34% de l'effectif orienté. Après la tendance plus ou moins équilibrée et importante entre 2014 et 2017, nous constatons une baisse considérable du taux d'orientation pendant l'année scolaire 2017-2018 avec 08,47% d'élèves orientés. L'analyse de ce tableau montre que pendant les deux premières années scolaires, le nombre de filles orientées (04) a dépassé celui des garçons (02), alors que dans les quatre dernières années, le nombre de garçons orientés (27) est plus élevé que celui des filles (19). En plus des critères très sélectifs d'orientation des élèves dans les filières de la Formation Professionnelle, il se pose le problème de l'éloignement géographique des établissements professionnels d'accueil dont le nombre est très restreint dans cet ordre d'enseignement surtout l'étendue du territoire national et cela crée un mécontentement de certains élèves orientés dans cette formation professionnelle.

Retour des orientés de la Formation Professionnelle à l'Enseignement Général, *'une plaie'* pour le système : Pendant toutes ces années, seulement l'année scolaire 2012-2013 n'a pas connu de changement d'ordre d'enseignement. Toutes les autres années ont connu des changements. L'année scolaire 2014-2015 est au sommet avec 100% d'orientés ayant procédé au changement. La dernière année, pourtant avec 60% est considérée comme l'année ayant enregistré le plus petit nombre d'élèves de toutes les années concernées par le changement d'ordre d'enseignement. 2015-2016 vient en deuxième position avec 94,11% d'élèves concernés. Le nombre de filles (18), soit 40% des élèves demandeurs de

changement d'ordre d'enseignement est inférieur à celui des garçons qui est de 26, soit 60% des élèves demandeurs. Au cours de ces six (6) années scolaires, 84,61% des élèves orientés dans la Formation Professionnelle ont opté pour retourner à l'Enseignement Général, ce qui est un problème, car on sait que l'on veut promouvoir la Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire. Après la proclamation des résultats des orientations dans les trois ordres d'enseignement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle met en place une commission post-orientation dans les CIO en vue de régler des questions relatives:

-) aux réaffectations en 6^{ème} et en 2^{nde}
-) aux réorientations des élèves des classes de 2^{nde}
-) aux permutations en 6^{ème} et en 2^{nde}
-) aux cas d'omission
-) aux changements d'ordre d'enseignement

C'est le changement d'ordre d'enseignement qui intéresse plus les élèves orientés dans les filières de la Formation Professionnelle. Pendant cette période de travail, des demandes sont formulées dans les préoccupations ci-dessus décrites et réceptionnées par les Inspecteurs d'Orientation. Pour ce qui concerne le changement d'ordre d'enseignement, chaque année, la quasi-totalité des élèves du Lycée Moderne de Nassian orientés à la Formation Professionnelle sont demandeurs pour retourner à l'enseignement général (voir le tableau 4 ci-dessus). Même si le seul cas d'admis pour l'année scolaire 2012-2013 est resté à la Formation Professionnelle, les demandes formulées pendant les cinq (5) autres années suivantes pour retourner à l'enseignement général sont très évocatrices: 80 % en 2013-2014, 100% en 2014-2015, 94,11% en 2015-2016, 72,72% en 2016-2017 et 60% en 2017-2018. Aussi, c'est pratiquement la totalité des élèves orientés à la Formation Professionnelle qui retourne à l'Enseignement Général, sous le "regard impuissant" des filières de la première citée qui n'attend que des étudiants. Devant ces cas d'admis à l'orientation qui n'atteint même pas le tiers des demandeurs, il est évident que les apprenants, très sceptiques vis-à-vis de la Formation Professionnelle sont très réticents pour faire un choix de filière dans cet ordre d'enseignement. Cette attitude des élèves est devenue pratiquement comme étant "une contagion" qui sévit d'année en année. La Formation Professionnelle se porte donc mal quant au nombre de demandeurs acquis à sa cause. A qui la faute? La sensibilisation faite à l'endroit des élèves par les Inspecteurs d'Orientation est-elle insuffisante? En tout cas, laisser perdurer cette situation pourrait "tuer" la Formation Professionnelle qui a pourtant de l'avenir devant elle, eu égard à la politique mondiale de l'éducation basée aujourd'hui sur la pratique, en plus de la théorie.

DISCUSSION

De ce qui précède, nous retiendrons trois situations qui nous apparaissent comme étant des obstacles à la promotion de la Formation Professionnelle : les critères d'entrée à la Formation Professionnelle, le changement d'ordre d'enseignement et la politique de l'Etat pour la Formation Professionnelle.

La politique étatique inappropriée pour la Formation Professionnelle: La politique de "l'Ecole Pour Tous" est à

saluer. Mais la mise en place des infrastructures devant accueillir les apprenants dans les différents ordres d'enseignement connaît un déséquilibre qui ne cesse de jouer sur le fonctionnement de l'école en général. C'est à juste titre que ASKA Kouadio (1996) soutient que la notion de vœux, bien qu'elle exprime la volonté ou l'intérêt réel de l'élève d'embrasser telle ou telle filière d'études parce que correspondant à ses goûts et à ses désirs, est reléguée au second plan dans un système éducatif où les infrastructures susceptibles d'accueillir les élèves font énormément défaut. En effet, l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle ne bénéficient pas de façon équitable des infrastructures. Tandis que pour l'enseignement général on trouve des collèges et des lycées partout dans toutes les circonscriptions du pays (les régions, les départements, les préfectures, les sous-préfectures, les communes, les villages....avec l'avènement des établissements de proximité) au nom du rapprochement des apprenants de leurs lieux d'habitation, à un moindre degré pour l'enseignement technique, il n'en est rien pour la formation professionnelle. Ici, on trouve les établissements professionnels que dans quelques chefs-lieux de régions. Dans ces circonstances, fait remarquer ASKA Kouadio, les pratiques d'orientation ne sont pas fondées sur le libre arbitre des élèves; elles s'appuient plutôt sur des sélections rigoureuses pour fournir d'année en année, dans les effectifs fixés, les élèves jugés nécessaires. La région du Bounkani dans laquelle se déroule notre travail fait partie des régions dépourvues en établissements de la Formation Professionnelle. Le paradoxe est qu'il y a une direction départementale de la Formation Professionnelle à Bouna. Relevant l'insuffisance des infrastructures, KOUASSI Soumahin R. (2015) affirme que cette insuffisance est une réalité partagée par tous les pays en voie de développement. Pour la Côte d'Ivoire, il y a eu un ralentissement réel de l'évolution de ces infrastructures à partir des années 1980 à cause du début de la crise économique. Pour justifier ce manque flagrant d'établissements de la Formation Professionnelle, l'on évoque la cherté des instruments de travail (machines et autres outils). C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des centres de formation dépourvus de matériels de travail. Depuis un bon moment, il est triste d'observer que les laboratoires "de ces établissements" sont vides de leur quintessence, ils n'ont plus de contenu, ils ne servent désormais qu'à des cours théoriques dépourvus de toute expérimentation pratique. Dans ces conditions, "ils" ont perdu de leur originalité, leur authenticité, (KOUASSI S. (Op.cit.). Ce que l'on trouve pour pallier ce déficit, ce sont les Unités Mobiles dont les actions passent sous silence. A Nassian, l'Unité Mobile installée depuis plusieurs années est quasiment inactive.

Au-delà de ce qui précède, il faut aussi souligner l'approche des établissements secondaires par les Agents de la Direction Départementale de la Formation Professionnelle. Le dispatching des fiches d'orientation dans les établissements de façon non professionnelle. Les fiches sont données aux chefs d'établissement par l'intermédiaire d'un véhicule de transport en commun et, parfois, sans précaution et/ou protection. Aussi, à l'approche même du remplissage de ces fiches, aucune stratégie régionale, incitative n'est mise en place pour être en contact avec les apprenants, pour une dernière sensibilisation et motivation de la Direction. Tout est laissé entre les mains du Spécialiste de l'Orientation en service au Lycée Moderne de Nassian. Quant aux établissements de la région où il n'y a pas

d'Inspecteur d'Orientation, ce sont les différents Principaux de ces Collèges qui distribuent et renseignent les fiches avec les élèves. Or, ces fiches elles-mêmes sont remises aux établissements sans tenir compte des différents effectifs. D'entrée de jeu, en termes de nombre, les trois quarts des effectifs sont déjà exclus (Voir tableau 1), malgré les sensibilisations faites par les spécialistes de l'orientation à outrance pour intéresser le maximum d'élèves à choisir la Formation Professionnelle. Il faut donc une politique équitable pour les trois ordres d'enseignement afin de donner à l'orientation son vrai sens. Sinon, on continuera d'assister à des professionnels "aigris" qui auront raté leur vocation, et cela aura une répercussion certaine sur le rendement des élèves.

Le faible niveau des apprenants, un frein à l'orientation à la Formation Professionnelle: A côté du manque d'infrastructures qui constitue le principal obstacle pour l'orientation des élèves en grand nombre dans les filières de la Formation Professionnelle, et la politique contradictoire de l'Etat quant à l'approche du fonctionnement de cet ordre d'enseignement, la baisse du niveau des élèves a une responsabilité dans le faible effectif reçu par la Formation Professionnelle. Le niveau scolaire de la Côte d'Ivoire a beaucoup baissé, (KOUASSI Soumahin R. (2015). Selon le même auteur, c'est au quotidien qu'il est donné de constater cette triste réalité : un langage oral impropre, un langage écrit comportant des fautes d'une énormité inqualifiable ; les règles élémentaires de grammaire, de conjugaison, de vocabulaire sont piétinées (...). C'est au niveau de l'expression orale que se trouve la grande inquiétude. Désormais, en Côte d'Ivoire, les gens s'expriment en avalant les déterminants qui précèdent les substantifs. Pendant longtemps, l'école a mal fonctionné et nombreux sont les personnes qui ont subi cette pandémie du barbarisme. En dehors de la situation catastrophique de l'expression langagière, notons également l'incapacité pour des élèves d'effectuer des calculs rapides, des calculs mentaux ou même faire de simples opérations arithmétiques de routine faisant appel à des notions de pourcentage. La baisse du niveau se manifeste à travers la société dans des formes moins objectives donc non quantifiables. C'est à travers l'échec scolaire que cette baisse est perçue de façon quantitative. Pour Edmond Paul ASSY (2002), face à l'échec scolaire, il existe un ensemble possible de représentations (L'échec est dû au manque d'effort ou au manque de capacités ou à des facteurs pédagogiques ou sociologiques) que l'élève ou l'enseignant actualise selon la situation, c'est-à-dire selon le rôle qui lui incombe à cet instant. Ce processus est donc illustré par le décalage entre les explications de l'échec en général par l'enseignant et les explications de l'échec pour un élève concret. L'objectif de la recherche de cet auteur était de savoir comment l'élève selon son statut scolaire, sa classe sociale et son sexe, explique, se représente la réussite et les difficultés scolaires. Ici, les élèves sont identifiés de façon claire avec leur niveau approximatif rendant difficile leur orientation dans l'Enseignement Général et à la Formation Professionnelle, tellement il est difficile de desceller leur tendance, donc ne remplissant aucune condition.

La hausse du taux de l'échec est une réalité patente, à en croire aux propos de Louis Le Grand dans France-Soir citée dans Ivoire-Education en ces termes : « l'échec scolaire, on en parle un peu partout dans les pays développés comme les pays sous-développés. Les enfants sortent des écoles primaires ignorant

les mécanismes élémentaires de la lecture ou du calcul. En tout cas, c'est le triste constat qu'a fait cet éminent Professeur des Sciences de l'Education. Derrière le mal que représente l'échec scolaire, quatre élèves en moyenne par classe de 24 sont pratiquement illettrés, soit un sur six, un élève de 6^{ème} sur quatre est en état d'échec scolaire grave ; dix sur vingt-cinq qui n'ont pas en 6^{ème} le niveau de cours moyen de l'école primaire en Français. En Mathématique, un dixième des élèves incapables de suivre et de comprendre le moindre texte. Toujours en 6^{ème}, l'addition est la seule opération convenablement pratiquée ». (Ivoire-Education, octobre 1995 N°13).

A voir de près, tous les âges ne sont pas admis à la Formation Professionnelle, et cela cadre bien avec ce qui attend les apprenants. Ainsi, peut-on dire que le facteur âge est bien pensé pour faire face à la rudesse des travaux pratiques, quand on voit de près la réception des élèves qui ont un âge avancé (21 et 22 ans). L'excellence qu'on exige dans les matières spécifiques montre qu'une sélection est d'ores et déjà opérée ; quand on sait le niveau des élèves, aujourd'hui, on ne peut s'attendre qu'à de tels résultats. Le calcul de la moyenne de sélection appliqué dans la sélection des élèves est même bien favorable aux élèves. La moyenne de sélection se calcule de la façon suivante : $MS = (MGAX2) + (NOTE\ BEPC\ PAR\ MATIEREX3) / 5$. Vu les coefficients élevés, à vue d'œil, un élève moyen devrait bien s'en sortir. Mais hélas, la facilité et la paresse dans lesquelles sont plongés les élèves de ces dernières années les empêchent d'émerger. Ce qui est intéressant à ressortir ici, c'est l'incapacité pour les élèves d'avoir les moyennes exigées, car, en matière d'orientation, ou l'élève remplit les critères, ou il ne les remplit pas ; il n'y a pas de demi-mesure. C'est la forme la plus explicite de l'école ivoirienne surtout durant ces trois dernières décennies. C'est ce qui explique le fait que les solutions apportées à l'école soient essentiellement fondées sur le relèvement du taux de réussite aux différents examens de fin d'années. Mais, est-ce de cette façon que le problème de l'école sera-t-il résolu ? Nous pensons qu'il faut de véritables réformes. Ceci est d'autant plus vrai la Côte d'Ivoire est encore loin de se remettre de ce marasme éducatif, si rien est fait. C'est ce qui fait dire à Pierre KIPRE, Ministre de l'Education Nationale dans les années 95 que « nous n'aurons véritablement atteint notre objectif que lorsque le taux de redoublement et de déperdition seront de 1%. Nous atteindrons notre objectif, lorsque le taux de réussite sera supérieur à 75% ». (Revue Ivoire-Education, Octobre 1995 N°13, p.8).

Pendant qu'à l'enseignement général, on passe pour critère fondamental la satisfaction des milliers de places disponibles (ce qui veut dire que le Ministère tient compte de la moyenne du dernier élève qui boucle le nombre de places, quelle que soit sa moyenne), à la Formation Professionnelle, on serre les doigts pour ne pas déborder. Du coup, ce facteur de sélection est très influencé par le nombre de places, par les infrastructures disponibles. Or, il en est ainsi chaque année, le nombre de demandeurs est largement supérieur aux places disponibles, ce qui oblige inconsciemment la Formation Professionnelle à refuser d'autres demandeurs à travers la possibilité de changement d'ordre d'enseignement.

Le changement d'ordre d'enseignement, un problème plus qu'une solution: L'engagement de l'Etat pour l'orientation de tous les élèves admis en seconde et admis au baccalauréat est

un fait réel. Car depuis plus de deux décennies, tous les élèves et étudiants, qui remplissent les conditions d'orientation, sont effectivement orientés. Les années pendant lesquelles les résultats d'orientation étaient comme les résultats d'un concours sont très loin derrière nous. Il est bon de rappeler que pendant ces années, tous les élèves et étudiants n'étaient pas orientés. Cela a favorisé une floraison d'établissements secondaires et d'universités privés. Ceci dit, aucun élève remplissant les critères d'orientation n'est mis hors du système jusqu'ici. Après la proclamation des résultats des orientations, une commission est mise en place en vue d'ajuster les choses. Cette commission appelée commission post-orientation est mise en place pour régler les cas de réaffectations, de réorientations, de permutation, d'omission et de changement d'ordre d'enseignement. De tous ces ajustements, le changement d'ordre d'enseignement nous paraît une "erreur", vu que cette pratique laisse des conséquences néfastes à la Formation Professionnelle.

Ainsi, par le biais de la possibilité de changement d'ordre d'enseignement, la Formation Professionnelle se voit, toute impuissante, se vider de ses quelques orientés obtenus. Cette attitude, à dire vrai, n'est pas faite pour encourager la promotion de cet ordre d'enseignement, bien au contraire, c'est un système mis en place pour "appauvrir la Formation Professionnelle" (même si cela est loin d'être l'intention du Ministère), qui reste impuissante. C'est en cela ASKA Kouadio dit que « *les pratiques de l'orientation en Côte d'Ivoire ont un caractère dirigiste à cause des contraintes posées par l'insuffisance quantitative et qualitative des structures scolaires dont le développement n'a toujours pas été à la mesure des besoins en formations engendrées par la poussée démographique* » ASKA (1996). Tellement le changement d'ordre d'enseignement est entré dans les mœurs des apprenants, certains élèves achètent les fiches par pur suivisme, à la seule condition que le spécialiste de l'orientation les rassure de la possibilité de changer leur ordre d'enseignement pendant la commission post-orientation. Ceux-ci ne veulent pas entendre de la part de l'Inspecteur d'Orientation que « *pour le moment on ne sait pas si le changement d'ordre d'enseignement fera partie des préoccupations de la commission post-orientation* ». Pourtant, c'est après des idées bien muries, et souvent fois avec l'aide des parents que le choix est opéré. Dans un tel contexte, disait ASKA Kouadio, « *les vœux exprimés deviennent dérisoires puisqu'ils sont dépendants des places offertes qui malheureusement n'évoluent pas en fonction des demandes* » (Op.cit.).

Il est ici important de rappeler que là où il y a problème, c'est que les spécialistes de l'orientation font l'effort de respecter les quatre étapes du processus de l'orientation et de l'affectation, à savoir : la phase d'information (le sujet est informé), la phase du dialogue (dialogue avec le concerné pour lui donner davantage d'informations sur la filière choisie), la phase de décision (le choix) et la phase d'affectation et d'orientation. Pour tout dire, le résultat de l'orientation des élèves devrait être accepté par tous. Cependant, la possibilité créée par la commission post-orientation remet tout en cause, même si "on doit s'orienter toute la vie". A cet effet, devant "cette liberté" de changement d'ordre d'enseignement qui permet des prises de décisions souvent pas bien pensées, S. BAKAYOKO Capit met en garde en ces termes: « *plusieurs erreurs sont à éviter : le choix de filières par suivisme, les*

choix sans rapport avec les moyennes obtenues en classe et à l'examen du Bac, les choix par les parents et tuteurs en lieu et place du bachelier, les choix sans information sur la capacité d'accueil de la filière désirée et les choix sans informations préalables sur les possibilités offertes par la série de son Bac ». (S. Bakayoko Capit, Conseiller en développement personnel, consultant auprès du CIERCAP, cabinet d'orientation, Octobre 2011). Devant la politique inappropriée de l'Etat, le faible niveau des élèves et la mesure de changement d'ordre d'enseignement, les élèves adoptent une attitude de désintérêt vis-à-vis de la Formation Professionnelle. Ce qui constitue un obstacle à la promotion de cet ordre d'enseignement qui est pourtant un vivier important pour une main d'œuvre de qualité.

Conclusion/ Recommandations

L'orientation à la Formation Professionnelle est une activité très ancienne, mais qui rencontre beaucoup de difficultés. Pour voir la Formation Professionnelle jouer pleinement son rôle dans le processus d'orientation, des mesures courageuses et vigoureuses doivent être prises de la part des autorités:

La mise en place d'une politique incitative en faveur de la Formation Professionnelle: Cette politique doit tout de suite concerner le rapprochement des infrastructures des lieux d'habitation des apprenants. Même si la mise en place de celles-ci tient compte des potentialités régionales, nous ne pensons pas que cela manque aux différentes régions qui sont riches diversement. La Région du Bounkani connue depuis longtemps comme une région pauvre en cultures de rente qui occuperaient sainement la jeunesse, "inventer" ou initier la création des entreprises ou des écoles de formation ne peut pas être vu comme une dépense de trop pour l'Etat, les jeunes de cette région n'attendent que ça. Car les jeunes qui ont écourté les études, avec au moins un niveau 4^{ème} ou 3^{ème} se comptent par centaine à travers la région. Loger à la même enseigne les trois ordres d'enseignement consiste à revoir le mode de distribution des fiches d'orientation. Les fiches de la Formation Professionnelle doivent donc être obligatoires pour tous les élèves. En d'autres termes, il doit y avoir une convergence de point de vue vis-à-vis de ces trois ordres d'enseignement. Il faut sortir les collègues de la Formation Professionnelle des oubliettes et promouvoir ou vulgariser leur rôle qu'ils jouent au sein du Ministère de tutelle, en y affectant des élèves et en rehaussant le nombre d'Inspecteurs d'Orientation.

Au-delà du caractère obligatoire des fiches d'orientation et la considération des Inspecteurs d'Orientation comme des acteurs à part entière du système éducatif, ces fiches doivent être gratuites pour que tout le monde puisse en bénéficier. Aussi, la distribution des fiches à tous les élèves mettra dans l'esprit de ces derniers, que l'Enseignement Général et la Formation Professionnelle sont sur le même pied d'égalité en termes de finalité, c'est-à-dire, considérer aussi la Formation Professionnelle comme un des chemins de la réussite. La politique incitative, avec des actions claires et visibles de la part de l'Etat, doit être unique pour les différents ordres d'enseignement. Les fiches de la Formation Professionnelle doivent être obligatoires pour tous les élèves.

La revue des critères d'orientation de la Formation Professionnelle: Revoir le critère "Être parmi les meilleurs

dans les matières spécifiques de la filière ou spécialité demandée pour être sélectionné”. Le retirer placerait tous les élèves à la même enseigne concernant tous les ordres d’enseignement. Au vu du système éducatif en vigueur, cette mesure doit être prise pour permettre à un plus grand nombre d’apprenants de bénéficier de l’éducation aboutissant à un emploi, étant donné l’objectif de l’Etat de voir sa jeunesse au travail pour servir le pays. La Formation Professionnelle étant basée sur l’apprentissage des métiers, le critère fondamental pour accéder à ses filières doit être « *le vœu de l’apprenant d’apprendre un métier* ». Au-delà de ce qui précède, la garantie pour les apprenants de solliciter la Formation Professionnelle passe aussi par la suppression dans les motifs de la sollicitation de la Commission-post CNO, de « *changement d’ordre d’enseignement* ».

La suppression de la possibilité de changement d’ordre d’enseignement: Une chose est de mettre toutes les dispositions en place en vue de voir les apprenants s’orienter selon leur goût, leurs capacités intellectuelles, tout en tenant compte des structures d’accueil. Mais en même temps, si l’application de cette façon de faire doit “*dépeupler*” un ordre d’enseignement au profit d’un autre, il faut revoir les motivations, pour garantir le bien-être de toutes les composantes. C’est pourquoi nous estimons qu’il faut des garde-fous pour ne pas “*dépeupler*” la Formation Professionnelle, pour laquelle les spécialistes de l’orientation ne manquent pas d’élèves.

Aussi, la mise en place d’un système d’orientation dit “*séparé*”, consiste en des mesures qui respecteront chacun des différents ordres d’enseignement dans son fonctionnement. Le faisant, nous sommes convaincus que chacun de ces ordres d’enseignement aura la plénitude de sa gestion et la main-libre quant aux éventuelles aménagements internes concernant son bon fonctionnement. Ici, il est important de le signaler, nous sommes dans le cadre de la formation dans ces différents ordres d’enseignement, c’est-à-dire la préparation de la main d’œuvre qui exercera au bout des différentes formations dans l’administration. En d’autres termes, il est question pour nous de laisser chaque secteur former ses apprenants qui auront librement choisi chacun des domaines. Aussi aurons-nous à la clé, des élèves ayant choisi l’Enseignement Général qui les aura conduit jusqu’au seuil de l’emploi, des apprenants de l’Enseignement Technique avec les diplômés et qui n’attendent que l’insertion professionnelle, et les praticiens des métiers de la Formation Professionnelle qui se seraient installés, soit à leur propre compte, soit exerçant dans des entreprises privées ou étatiques.

Une Formation Professionnelle forte et ambitieuse pour la formation des jeunes de notre pays passe donc avant tout par la mise en place des structures d’accueil de formation d’abord, ensuite de l’assouplissement de critères d’entrée qui “*ouvriront*” la porte à plusieurs demandeurs, et enfin, à partir des classes de troisième, de la mise en place d’un système d’orientation “*strict*” tendant à donner la chance à chaque apprenant de choisir librement l’ordre d’enseignement de son goût, sans possibilité de changement. Ces dispositions permettront sans doute la mise en place ou l’existence des ordres d’enseignement de notre système éducatif fortement impliqués dans la formation de nos élèves, capables d’affronter le marché du travail avec aisance et compétence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASKA K. 1996. Vœux et pratiques d’orientation en Côte d’Ivoire. Spéciale Revue de Recherche en Education, numéro thématique: Parcours d’orientation scolaire et professionnelle, P.81-98.
- ASSY E.P. 2002. L’Orientation Scolaire et Professionnelle, Représentation des difficultés scolaires chez les élèves ivoiriens. Contents Previous 312/2002.
- BALUTEAU F. 1998. L’orientation scolaire en perspective ; Revue française de pédagogie, P.13-27.
- DELAY, J. 1973. Orientation au premier cycle. Cahier de Pédagogie Moderne, Paris, Armand Colin.
- Fiche d’orientation après la classe de troisième dans les filières de l’enseignement technique et de la formation professionnelle, 2015-2016.
- KOUASSI S.R. 2015. Le chemin de la réussite scolaire, Abidjan, les éditions MATRICE.
- MIALARET G. 1979. Vocabulaire de l’éducation, Paris, PUF.
- N’DA, P. 2007. Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles. L’Harmattan, Paris, 2007.
- SINOR, G., 1943. L’Orientation Professionnelle, Presses Universitaires de France.
